

mai 2018



GRÈVE MARDI 22 MAI FONCTION PUBLIQUE
à l'appel de tous les syndicats FSU, CGT, Solidaires,
FO, FAFP, CGC, CFTC, CFDT, UNSA

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR LA DÉFENSE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES, DES EMPLOIS
PUBLICS ET POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES AGENT·ES
PUBLICS

[...]

[...]

ATTAQUE CONTRE LES STATUTS

- ◆ 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans
- ◆ Recours accru aux contractuels
- ◆ Abandon de missions de services publics et « externalisation » au bénéfice du privé

DEGRADATION DES SALAIRES

- ◆ Gel de la valeur du point d'indice
- ◆ Rétablissement du jour de carence
- ◆ Augmentation de la CSG non compensée à terme

DESTRUCTION DE LA VOIE PRO PUBLIQUE EN MARCHÉ

- ◆ Des projets alarmants : le LP rabaissé à la fonction de réservoir pour l'apprentissage
- ◆ Fin progressive des diplômes et introduction des blocs de compétences
- ◆ Déprofessionnalisation de la voie pro : perte d'une année de formation avec la classe de seconde organisée en « famille de métiers » et baisse des horaires disciplinaires pour enseigner en co-animation
- ◆ Remise en cause du concours de recrutement pour exercer en tant que PLP pour aller vers un recrutement au contrat
- ◆ Durées et modalités des PFMP différenciées en fonction des diplômes, des niveaux et des établissements
- ◆ Vers la fin programmée des GA sans plan pour l'avenir des PLP et des jeunes
- ◆ Restructuration des services déconcentrés : des fusions d'académies et de services sont prévues d'ici à 2021

Vie des établissements

Les responsables académiques et départementaux du SNUEP-FSU se déplacent régulièrement dans les établissements des quatre départements bretons pour échanger avec les collègues, comprendre les problèmes locaux, partager les analyses sur les textes nationaux, expliciter les revendications du syndicat et animer, à la demande, des heures d'informations syndicales. Si vous souhaitez le passage de vos représentants en 2018-2019 n'hésitez pas à nous contacter dès à présent. En effet, la programmation des déplacements nécessite une certaine organisation car, il faut le rappeler, tous les responsables du SNUEP-FSU assurent également leur service d'enseignement.

Audience de la FSU au rectorat

Le 3 avril, une délégation de la FSU était reçue en audience par Mme la Rectrice. Lors de cette audience le SNUEP-FSU a insisté sur la nécessité de développer la formation professionnelle sous statut scolaire dans l'académie, notamment par la création de formations professionnelles dans les nouveaux lycées et par le maintien de formations de proximité sur l'ensemble de la région.

Ces formations sous statut scolaire doivent être portées par l'institution et bénéficier d'une promotion adéquate alors qu'aujourd'hui seul l'apprentissage fait l'objet d'un discours officiel.

Nous avons rappelé que toutes les formations devaient pouvoir être suivies sous statut scolaire, ce qui n'est actuellement pas le cas dans l'académie de Rennes. Mettre en réseaux les LP ne peut constituer une solution si c'est pour limiter les ouvertures sur l'ensemble du territoire.

Dans sa réponse, Mme la Rectrice a parlé de la légitimité du service public d'éducation qui accueille tout le monde. Le SNUEP-FSU ne peut qu'être d'accord avec cette affirmation mais attend toujours que les paroles se transforment en actes.

Stages

À vos agendas !

Cette année, le SNUEP-FSU a été contacté à plusieurs reprises pour des problèmes de gestion du personnel dans des établissements de l'académie.

Pour aider les collègues à répondre à ces nouvelles méthodes de « management » directement issues du privé, le SNUEP-FSU organisera un stage sur ce thème le 18 octobre 2018.

Ce stage sera animé par Evelyne Bechtold-Rognon, présidente de l'institut de recherche de la FSU et se tiendra à Rennes.

Nous détaillerons le contenu et l'organisation à la rentrée, mais vous pouvez noter cette date cette sur vos agendas et d'ores et déjà nous contacter si vous êtes intéressé-e.

**Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!**

CAPA hors-classe et classe exceptionnelle, mutations

➤ Hors classe et classe exceptionnelle

La CAPA hors classe ainsi que la classe exceptionnelle pour les promotions au 1^{er} septembre 2018 aura lieu le 25 juin, plus tardivement que les autres années le rectorat ayant voulu lier la CAPA des deux promotions de grade.

Une première CAPA s'était tenue en avril au titre de l'année 2017-2018 (application rétroactive au 1^{er} septembre 2017) où 29 collègues avaient été promus. Il est prévu que le quota soit doublé pour la promotion 2018-2019 mais les chiffres exacts ne sont pas envoyés par le ministère.

➤ Mouvement intra

Les demandes de mutation et d'affectation des collègues ont été saisies. La commission « handicap » s'est tenu le 24 Avril. La validation des barèmes et des vœux a lieu le 23 mai après l'examen des candidatures aux postes spécifiques.

Rappel : la CAPA d'affectation aura lieu les 14 et 15 juin et le groupe de travail sur les révisions d'affectation le 22 juin.

➤ TZR et non titulaires

Le groupe de travail se réunira les 12 et 13 juillet prochains mais comme chaque année plusieurs TZR ou non-titulaires pourraient ne connaître leur affectation qu'à la rentrée.

Particulièrement important : les collègues concernés doivent envoyer au SNUEP Bretagne tous les renseignements (notamment leurs vœux) utiles à leur affectation afin que celui-ci puisse intervenir le cas échéant.

Contactez les commissaires paritaires ou la section académique du SNUEP-FSU (voir les coordonnées sur le site ci-dessous) et/ou **venez les rencontrer**. <http://www.rennes.snupe.fr/>

➤ Stagiaires

La dernière phase du mouvement est celle des stagiaires. Malheureusement, contrairement à nos demandes, le ministère et le rectorat refusent tout groupe de travail sur ces affectations. Le SNUEP-FSU, s'il est alerté, pourra cependant intervenir pour essayer d'améliorer les situations sensibles.

Les lauréats doivent envoyer la fiche de suivi d'affectation

(<http://snupe.fr/carrieres/stagiaires/affectation-stagiaires/procedure-d'affectation/>)

Adhésions

La fin d'année se dessine et le SNUEP-SU prépare déjà la rentrée de septembre. Les bulletins de pré-adhésions seront donc bientôt disponibles. Nouveauté cette année : il est possible d'adhérer en ligne (<http://snupe.fr/adhesions/identite.php>)